

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 mars 2019

Date de la convocation : 19/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Absent suppléé : M. Gérard LAMBERT représenté par son suppléant Mme Sophie GUIBOURET.

Ont donné pouvoir : M. Bernard CATELON à Mme Thérèse COROMPT, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à M. Manuel BELMONTE, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Absents excusés : M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : Convention de partenariat pour l'animation de la pépinière d'entreprises 2019

Rapporteur : Martine FAÏTA

NOTE DE SYNTHÈSE

Depuis 2015, l'animation de la pépinière d'entreprises (accueil de projet, comité d'agrément, suivi individuel, animations collectives ...) est confiée à la CCI Nord Isère par la mise à disposition d'une personne spécifique pour un mi-temps. Cette mise à disposition est indemnisée pour un montant fixé à 23 000 € par an.

Vienne Condrieu Agglomération assure, quant à elle, la gestion locative du bâtiment abritant les bureaux de la pépinière d'entreprises, participe au comité d'agrément qui valide les candidatures, et met en œuvre des actions de promotion de l'outil.

En 2018, la pépinière a vu 3 nouvelles arrivées (JRPV, Rhône Trip et ALJ Partner RH) et 6 départs (Groupe HMS, SB Aquaelec, Cuisidis, ADCI, Nytrop, Perform Academy).

L'année 2019 sera marquée par le déménagement de la pépinière dans les locaux appartenant à l'agglomération situés rue Denfert Rochereau.

Il est proposé de renouveler la convention avec la CCI Nord Isère pour l'année 2019, selon les mêmes modalités.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la commission économie du 7 mars 2019,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** (M. Daniel PARAIRE ne participe pas au vote) :

APPROUVE le renouvellement de la convention de partenariat pour l'animation de la pépinière pour 2019, les crédits sont inscrits au budget (antenne : 6205 ; nature : 6288).

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 26 mars 2019

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le **28 MARS 2019**
et a été publiée le **28 MARS 2019**

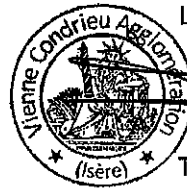


Pour le Président et par délégation,
Directeur Général des Services

Claude BOUR
Claude BOUR

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Thierry KOVACS
Thierry KOVACS